


Camps scouts : les écoles à louer POUR LES VACANCES

 La proposition de François Desquesnes (CDH) pour augmenter le nombre d'endroit de camp sera adoptée ce mercredi

► La Wallonie et Bruxelles comptent quelque 2.000 écoles fondamentales, et 500 secondaires. Des bâtiments coûteux, qu'il faut entretenir, chauffer, rénover. Mais qui sont très largement inutilisés durant les week-ends et, surtout, durant les longues périodes de congé scolaire. C'est de ce constat qu'est parti François Desquesnes (CDH), député à la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui désire leur trouver un usage et les valoriser.

SA PROPOSITION de résolution va dans ce sens : elle sera votée ce mercredi en séance plénière, un large consensus ayant été trouvé entre partis sur le sujet. *“Voir ces écoles fermées durant deux mois l'été, c'est du gaspillage ! Car de l'autre côté, nous avons toute une série de mouvements de jeunesse, scouts, guides, patros, de clubs des jeunes ou encore d'ASBL pour jeunes qui sont à la recherche d'activité, durant l'été. Par exemple, pour organiser un camp de Louvetaux. Les besoins*

sont énormes en dehors des périodes scolaires. Or, seuls 118 endroits de camp sont labellisés sur un total de 600 lieux. L'effet

est donc double : soit le prix augmente soit la qualité de l'hébergement diminue. Car la Wallonie est très prisée durant l'été : sur une période limitée, qui correspond aux congés scolaires estivaux, la demande est vraiment très forte, analyse François Desquesnes. Dans le même temps, nous avons 2.500 écoles en Wallonie et à Bruxelles qui disposent d'un confort basique, adapté à ce public jeune : vestiaires, cuisine, eau potable, salle de gym pour un dortoir, etc.”

Seules 11 de ces écoles sont cependant labellisées *endroits de camp* sur l'ensemble du territoire. Les raisons en sont multiples : la lourdeur administrative des démarches - plusieurs formulaires coexistent, le manque d'information dont disposent les écoles et le manque d'incitant financier. La proposition de décret prévoit justement l'instauration d'un formulaire unique pour régler le premier problème.

François Desquesnes lance également un véritable appel à candidature. Avec une carotte : le budget de la subvention aux lieux de camp a été doublé par

le ministre René Collin (CDH), passant de 370.000 € en 2017, à 700.000 € en 2018.

Cet argent permettra de financer pour moitié les travaux de rénovation des infrastructures des écoles, jusqu'à 12.500 € par dossier, dans le but d'obtenir le label “À tout camp”. Un label qui fixe des normes pour les endroits de camp.

Le député de Soignies en profite pour lancer un appel à candidature aux écoles qui voudraient se lancer dans l'aventure, et obtenir des subsides. Avec une condition *sine qua non* : mettre leurs bâtiments à disposition durant six semaines en été.

AVEC QUEL INTÉRÊT pour ces écoles ? *“Le premier, c'est qu'elles valorisent leur activité en dehors des périodes scolaires. Car l'éducation n'est pas une activité que chacun accomplit dans son coin, rappelle François Desquesnes. Le second, c'est bien entendu les rentrées financières. Elles ne seront pas colossales, mais elles leur donneront probablement un bon bol d'air, par exemple pour réaliser des travaux de rénovation, d'entretien, de peinture. On sait à quel point certaines écoles tirent le diable par la queue.”*

Adrien de Marneffe

“UN BOL D’AIR FRAIS BIEN pour les finances de l’école”

▣ Les revenus pourraient s'élever à 4 ou 5.000 euros par école, l'été. Elles peuvent également accueillir des clubs sportifs ou des activités culturelles

► Le label “A tout camp” fixe des prix maximum, en fonction de la qualité des hébergements. Ils varient de 2,5 € à 3,5 € par nuitée et par personne, selon la qualité des installations. Pour une école louée à un groupe d'une cinquantaine de scouts, durant une dizaine de jours, trois fois sur l'été, le revenu s'élèverait à 4 ou 5.000 €. *“Pas de quoi faire fortune, mais un bol d'air frais bien pour les finances de l'établissement ! Par exemple aux écoles qui doivent refaire leur cuisine, suite à une visite de l'Afsca”*, lance François Desquesnes, député CDH.

CE SUBSIDE N'EST en revanche accordé qu'au niveau wallon. Les écoles bruxelloises peuvent naturellement mettre leurs bâtiments à disposition, mais elles n'obtiendront pas de subsides pour réaliser de quelconques travaux de mises aux normes. Pour remplir ces conditions, un équipement de cuisine spécifique, avec une arrivée d'eau potable, des toilettes en bon état, un certain volume de frigo, une sortie sécurisée, la présence de chaises et de ta-

bles en suffisance, un éclairage extérieur, sont notamment requis.

François Desquesnes veut également encourager les écoles à louer leurs bâtiments durant le week-end, et les congés hors été, également pour des activités culturelles ou à des clubs sportifs, par exemple à l'occasion d'un tournoi de football. Elles pourraient accueillir des stages d'été ou des plaines de jour.

Enfin, la proposition de résolution prévoit par ailleurs de mettre les “centres de dépaysement et de Plein air” à disposition des associations de jeunes, même durant les vacances. *“On le dit peu, mais les centres utilisés pour organiser les classes vertes des enfants sont fermés durant les congés scolaires. C'est absolument absurde ! Leurs infrastructures sont pourtant parfaitement adaptées pour accueillir des mouvements de jeunesse durant les mois de juillet et d'août”*, lance François Desquesnes. *“C'est une manière pour la Communauté française de montrer l'exemple.”*

AdM

“Les tarifs des camps explosent”



La Fédération des scouts voit naturellement d'un bon œil l'adoption imminente de la proposition de développer des endroits de camps dans les écoles. *“Il s'agit d'une revendication que nous portons depuis longtemps, et notamment lors des dernières élections régionales. Trop peu d'écoles accueillent actuellement des camps. Soit parce que les bâtiments ne sont pas forcément adaptés. Soit, simplement, parce que les vacances scolaires constituent une période morte pour les écoles et que celles-ci n'ont simplement pas l'habitude d'accueillir des activités à ce moment. Depuis plusieurs années, nous soulignons le problème que représente le manque d'endroits de camps”*, rappelle Geoffroy Crepin, animateur fédéral de la Fédération des scouts. *“Il est tel que beaucoup franchissent désormais la frontière pour*

organiser les camps en Allemagne, en France ou au Luxembourg. Trouver un lieu qui réponde aux normes de sécurité, en particulier au niveau incendie, est de plus en plus compliqué.”

La Fédération regrette particulièrement la flambée des prix liée à une offre de camps d'été insuffisante. *“Les tarifs explosent. Si cela dépasse 5 ou 6 euros par personne et par nuit, cela devient impayable pour le budget d'un camp”*, reprend Geoffroy Crepin. *“Ça ne paraît peut-être pas si énorme s'agissant de vacances normales. Mais rapporté au nombre d'enfants, ça devient très vite trop important. On demande entre 100 et 150 euros pour 10 à 15 jours. Près de la moitié du budget passe dans le logement. Ces camps de mouvements de jeunesse doivent rester à des prix abordables.”*

AdM